

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure



À la séance ordinaire qui sera tenue le **8 octobre 2019**, à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boul. Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure aux dispositions du Règlement de zonage no 437, à savoir :

DÉROGATION MINEURE NO 2019-37 : LOT 2 067 952 (15, RUE DU BELVÉDÈRE OUEST)

La demande vise à permettre la construction d'un garage isolé avec :

- une distance de 2,30 mètres du bâtiment principal au lieu de 3 mètres tel que prescrit à la réglementation;
- empiétant de 0,45 mètre dans la cour avant au lieu d'un empiètement nul tel que prescrit à la réglementation.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 17 SEPTEMBRE 2019.

Catherine Fortier-Pesant
Greffière

/sb
